

AVANTAGES DU FONCTIONNEMENT DE COO

EN LIEN AVEC LES CONVENTIONS SIGNEES

- Loyer à prix modique avec possibilité de location à la demi-journée annuelle
- Equipement logistique performant (bureau, place de rangement et mise à disposition d'un ordinateur, rangement d'archives à la cave, photocopieuse et approvisionnement en papiers et transparents, réseau informatique et maintenance + wi fi pour portables extérieurs, téléphonie et fax)
- Disponibilité de la secrétaire tous les matins de 9h00 à 11h00 pour tout problème particulier, les urgences étant gérées tous les matins de 8h00 à 12h00
- Utilisation de la salle de conférence gratuitement sous réservation (flip-chart et télévision)

POUR LES ORGANISMES CONVENTIONNES : ELEMENTS NON PRECISES DANS LES CONVENTIONS

- Visibilité des organismes : « pignon sur rue »
- Grande souplesse d'occupation des locaux loués en fonction des besoins de chacun et des disponibilités
- Prêt du beamer
- Vaisselle, café et eaux minérales à disposition
- Diffusion par le SG d'informations concernant les organismes situés à COO par téléphone et par mail
- Documents de référence à disposition (guide de l'employeur, manuel AVS, statistiques du SCRIS)
- Coups de main ponctuels de notre secrétaire contre rémunération
- Organisation commune lors de manifestations
- Lorsqu'un organisme est absent, accueil par COO ou par une autre association pour : renseignements, recommandés ou colis, dépôts en tout genre

POUR LES ORGANISMES NON CONVENTIONNES

- Accès à la salle de conférence gratuitement sous réservation et de façon ponctuelle
- Accès à la photocopieuse avec numéro de code

POUR LES COMITES DES ORGANISMES CONVENTIONNES

- Possibilité de connaître d'autres associations lors de réunions des utilisateurs notamment et de créer ainsi des liens
- Partage des soucis et compétences au niveau employeur

POUR LES EMPLOYES DES ORGANISMES CONVENTIONNES

- Lutte contre l'isolement et soutien de la secrétaire de COO pour les difficultés logistiques (utilisation des programmes informatiques, de la photocopieuse...)
- Convivialité dans le lieu de travail (cafeteria avec possibilité de partager des repas réchauffés au micro-onde)
- Echanges informels de savoir-faire et de préoccupations, possibilité d'accroître ses propres connaissances